



COURS PREPARATOIRES EFOM

118 bis rue de Javel CS 81512
75725 PARIS CEDEX 15

☎ 01 45 58 56 56

fax 01 45 57 47 48

💻 www.efom.fr

E-mail : efom@club-internet.fr

PHOTO

Cours privé d'enseignement supérieur

FICHE D'INSCRIPTION

Cours préparatoires accélérés 2009/2010

aux épreuves d'admission en MK ou PP

Vos coordonnées

Madame

Mademoiselle

Monsieur

NOM

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Date de Naissance

Nationalité

Tél fixe

Portable

E-mail

Etudes et diplômes

Baccalauréat

Série :

Année :

Formation complète après Bac :

Lesquelles

.....
.....
.....

Années

.....
.....
.....

Votre choix

Matière

Physique/Chimie

Biologie

TOTAL

Tarif

390 euros

390 euros

Cochez

DATE et SIGNATURE :

Pièces à joindre

Je joins à mon inscription :

- 3 timbres au tarif normal en vigueur (ne pas fournir d'enveloppes).
- 2 photos d'identité.
- 1 chèque représentant le montant total à régler à savoir : Euros.
- La photocopie du relevé de notes du baccalauréat (OBLIGATOIRE).
- L'attestation de résultats aux concours paramédicaux, précisant le classement et le relevé de notes de classes préparatoires.

OU

- Le relevé des résultats obtenus pour une formation universitaire d'une année complète (médecine, sciences, pharmacie...).

Modalités d'annulation :

- 1) En cas d'arrêt des cours durant la session, vous êtes tenus de nous faire parvenir un justificatif écrit en recommandé avec accusé réception.
- 2) Au moment de l'inscription, vous seront donnés 8 jours de réflexion pour vous désister. En cas de désistement dans le délai de 8 jours, vous seront retenus 15% à titre d'arrhes sur le montant total de la session. Au-delà de ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Pour les candidats étrangers qui ne sont pas encore en possession des documents officiels attestant de leur autorisation de séjour en France, une attestation de demande d'inscription leur sera fournie. Si dans les 15 jours précédant la date officielle de la rentrée, ils n'ont toujours pas obtenu les autorisations légales, l'école se trouvera déchargée de toute obligation à leur encontre.

ATTENTION :

Les élèves inscrits aux Cours Préparatoires ne bénéficiant pas du statut étudiant, n'ont, de ce fait, pas droit à la Sécurité Sociale des Etudiants. Par contre, ils peuvent bénéficier des Mutuelles d'Etudiants. Ils n'ont pas droit non plus aux bourses d'études.